



LA FORMATION POST PERMIS

Réduire la durée du Permis Probatoire

A partir de 2019, il est possible pour les jeunes conducteurs de raccourcir la durée du permis probatoire en suivant une **formation post-permis** pour **recupérer les 12 points** plus rapidement.

Rappel : Un permis probatoire est un permis jeune conducteur d'une durée de 3 ans (2 ans après la conduite accompagnée), une période durant laquelle le conducteur débute avec 6 points et où ses limitations de vitesse sont parfois différentes sur route et autoroute.

Chaque année le jeune conducteur récupère 2 points (3 points après la conduite accompagnée) sur son permis de conduire tant qu'il ne commet pas d'infraction routière, autrement ce processus de reconstitution automatique est interrompu.

En participant à cette formation post-permis, sur la base du volontariat, il est possible de **recupérer plus rapidement ses points de permis et d'avoir un permis probatoire plus court**. Voici un tableau qui présente la **durée du permis probatoire** sans et avec la nouvelle formation :

	Sans la formation	Avec la formation post-permis
Permis probatoire classique	3 ans	2 ans
Permis probatoire après conduite accompagnée	2 ans	1 an et demi

Cette formation post-permis ne sera pas accessible à tous. Voici **les conditions** pour pouvoir raccourcir le délai du permis probatoire :

- Pour les candidats au permis se présentant pour la première fois à l'examen à partir du 1er janvier 2019
- La formation pourra être uniquement passée **entre les 6ème et 12ème mois suivant l'obtention** du permis de conduire. La formation ne pourra être suivie ni avant, ni après
- Pour les titulaires d'**un premier permis B, B1 A1, A2**
- La durée de la **période probatoire** ne pourra être **réduite** que si **aucune infraction** entraînant un retrait de point n'est commise

Cette formation est d'une **durée de 7H** sur une journée complète. Elle est **collective** et est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Coût de la Formation : 100.00 € TTC